



CFA DES MÉTIERS  
DU FOOTBALL



# RÉUNION D'INFORMATION

## BMF en apprentissage

## BEF en apprentissage

## 2022/2023

Lundi 14 mars 2022

# Interlocuteurs visio

IFF

CFA des métiers du Foot



**Vincent  
CHEVALIER**  
*Chargé de Mission*

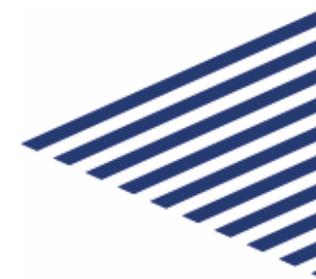
Ligue de Bretagne

IR2F

*Référent Pédagogique*



**Christophe  
COUE**  
*CTR Formation*



## En coulisses

Ligue de Bretagne

IR2F



**Maryon  
ORAIN**  
*Responsable  
Administrative*

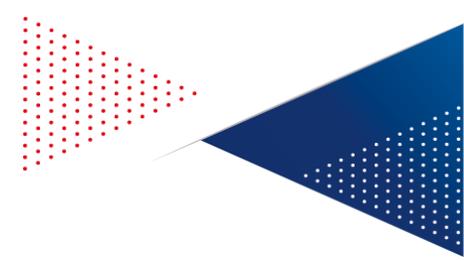


**Nicolas  
WACOGNE**  
*Formateur IR2F*

# Déroulement de la réunion

- **2 présentateurs**
- **Poser des questions sur le tchat (clubs / candidats)**
- **Replay du webinaire et Foire Aux Questions diffusés sur le site internet de la LBF**

# SOMMAIRE



## 01

Contexte

## 02

BMF en  
apprentissage

## 02-bis

BEF en  
apprentissage

## 03

Les différents acteurs de  
l'apprentissage

## 04

Aides

## 05

Démarches



# Le mot du Président J-C HILLION





« **La Bretagne est une « terre de foot »**, environ 145 000 licenciés, plus de 1000 clubs très actifs puisque nous aurons environ 2000 éducateurs qui se formeront cette saison malgré le contexte sanitaire.

Cette saison nous avons **plus de 120 stagiaires en formation sur nos Titres à Finalité Professionnelle : BEF & BMF**, grâce notamment au développement de la voie de l'apprentissage :

**•45 apprentis sur 2 sites :**

- 24 à Ploufragan
- 21 à Brest, en partenariat avec le SB29

**Et nous allons continuer à développer notre offre de formation puisque nous ouvrirons la saison prochaine :**

- 1 promotion BMF Apprentissage à la Ligue à Montgermont
- 1 promotion BMF Apprentissage à Lorient en partenariat avec le FCL
- Et sur le BEF, il y aura également quelques places réservées à l'Apprentissage

Une volonté forte de l'Etat est de développer l'Apprentissage (718 000 apprentis en France) avec des aides conséquentes comme nous allons le voir ce soir.

**Au niveau du Football, c'est plus de 900 apprentis cette saison au niveau national**, chiffre qui a triplé en 3 saisons. Cette voie est plébiscitée par tous les acteurs puisqu'**elle permet aux clubs de se développer, de mieux accompagner ses licenciés et aux apprentis de monter en compétences et surtout d'augmenter leur chance d'être employé après leur contrat d'apprentissage puisque le taux d'employabilité est plus important après un parcours en apprentissage qu'un parcours classique.** »

Jean-Claude HILLION,  
Président de la Ligue de Bretagne de Football

# 01

## Contexte

Vincent CHEVALIER  
IFF



06/04/2022

# Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de **formation** de la Fédération Française de Football, est depuis **mars 2019** le **Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football**.

L'institut régionale de formation du football (IR2F) est **Unité de Formation par apprentissage (UFA)** du CFA des métiers du Football et propose sur son **territoire** le Brevet de Moniteur de Football (**BMF**) et le Brevet d'Entraîneur de Football (**BEF**) par la voie de **l'apprentissage**.

L'Institut de Formation du Football (IFF) et les Instituts régionaux du football (IR2F) sont **certifiés par l'Etat** à travers le dispositif **Qualiopi**.



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION  
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



# Avantages de l'apprentissage

## Pour l'apprenti :



Obtenir un diplôme professionnel reconnu dans le milieu du football



Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié



# Avantages de l'apprentissage

## Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier



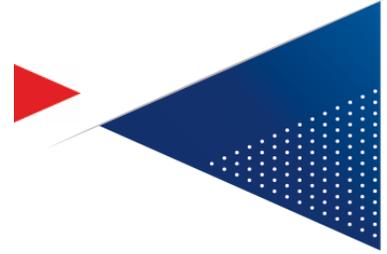
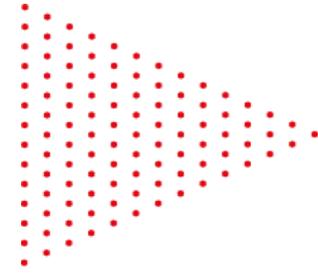
Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise, le fidéliser au club...(projet club)



Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement



# 02



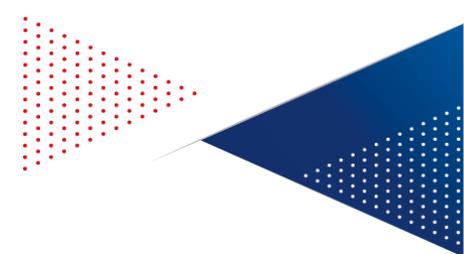
## Le BMF en apprentissage

Christophe COUE  
CTRC Formation



06/04/2022

# Brevet de Moniteur de Football



**Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP**

- **Le métier de l'apprenti moniteur :**

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure

- **Diplôme européen : « Licence UEFA B »**

- **Rythme de l'alternance :**

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation



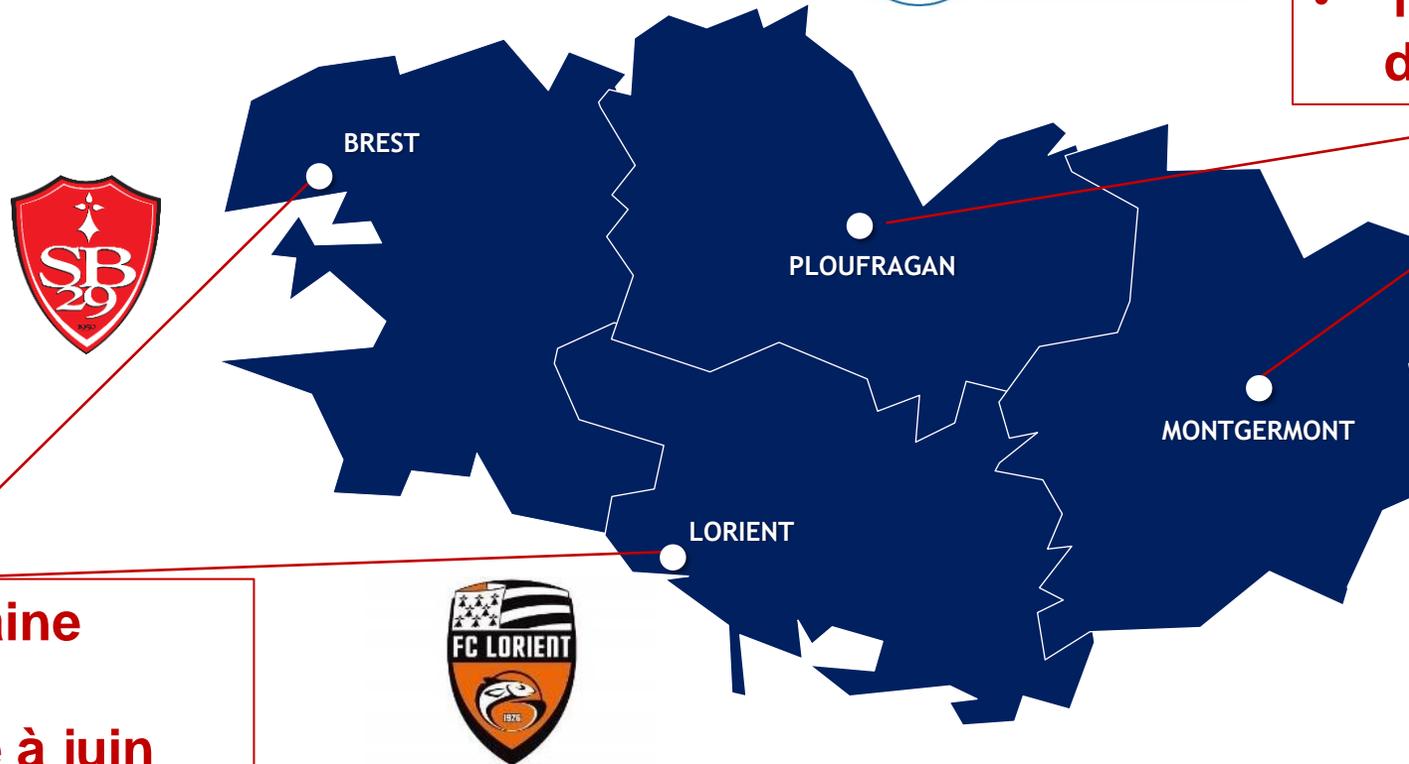
**Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS**

# 4 promotions – 2 fonctionnements

*24 apprentis maximum par session*

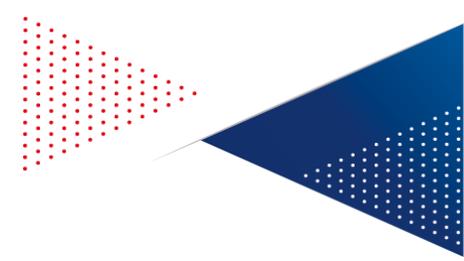


- 1 semaine / mois
- Du lundi au vendredi
- 10 semaines réparties de septembre à juin



- 2 jours / semaine
- Lundi - Mardi
- De septembre à juin

# CALENDRIER –PRÉREQUIS BMF



## Prérequis

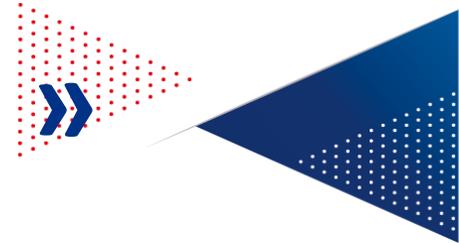
**Exigences préalables à l'entrée en formation :**

- Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus
- Être licencié(e) à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours

**Retour des dossiers de candidature : Samedi 21 mai 2022**

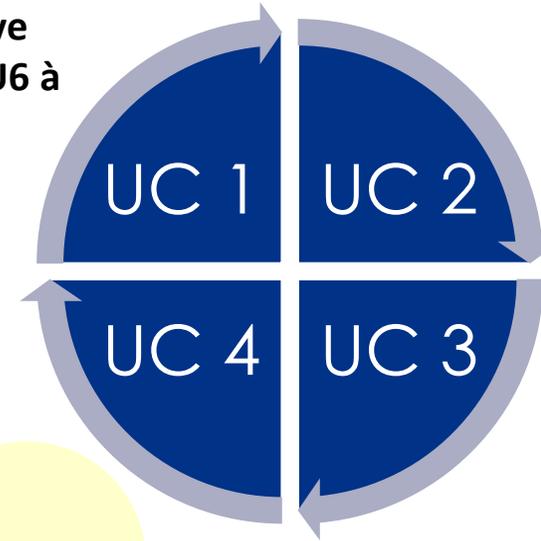
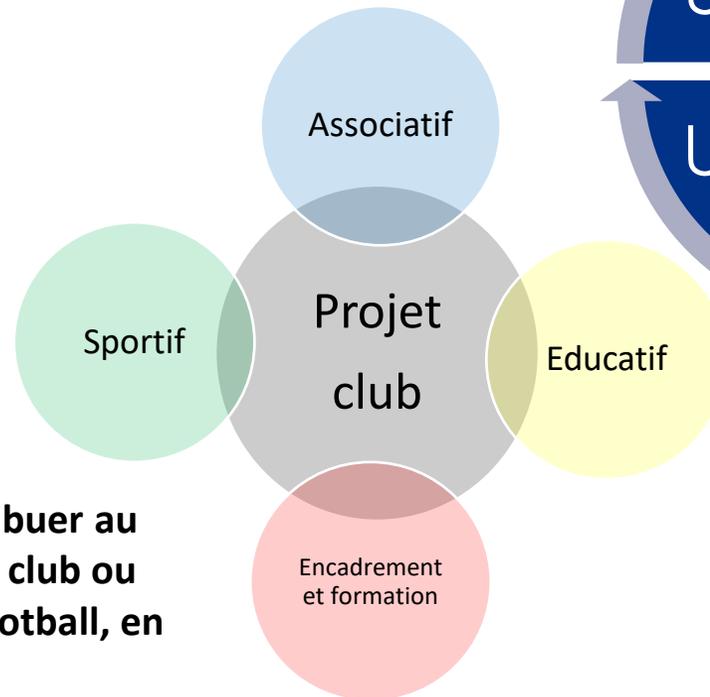
**Tests de sélection : Mardi 7 juin 2022**

# Personne ressource « multifonctions »



Est capable de mettre en œuvre une séance d'animation sportive de football pour des jeunes d'U6 à U11, en sécurité

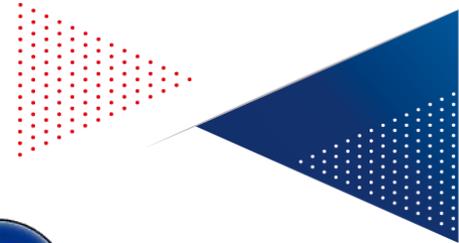
Est capable de mettre en œuvre une séance de préformation sportive de football pour des jeunes d'U12 à U15, en sécurité



Est capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement sportif de football pour des jeunes d'U16 aux seniors, en sécurité

Est capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

# La formation BMF en apprentissage



## BMF 197h30

Positionnement – 12h

UC1-2-3 – 79h30

Analyse des pratiques – 21h00

UC4 – 30h

Santé/Sécurité – 30h

Arbitrage – 15h

Certification – 22h

Réunion Bilan – 4h

## Options Complémentaires - Part fixe – 78h30

Module U7 – 12h30

CF Futsal – 30h

Module Animatrice – 4h

Module GB initiation – 16h

Module Handicap – 16h

## Options Complémentaires - Part variable - 74h00

Module Initiation  
Beach Soccer – 8h

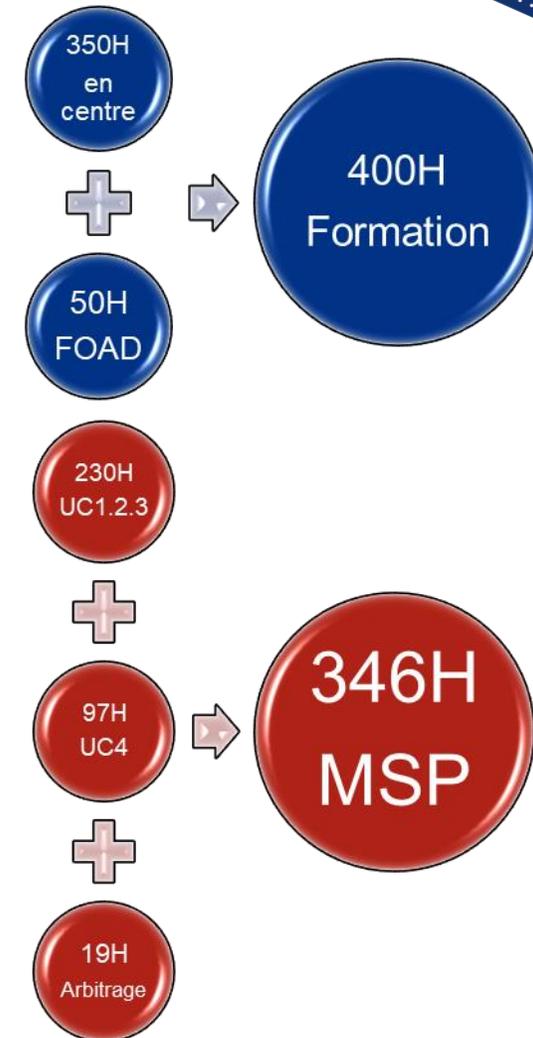
La préparation physique – 30h

Module AFU – 8h

Label – 4h

Foot à l'école – 16h

La pratique « loisir » - 8h



# Mise en **S**ituation **P**rofessionnelle

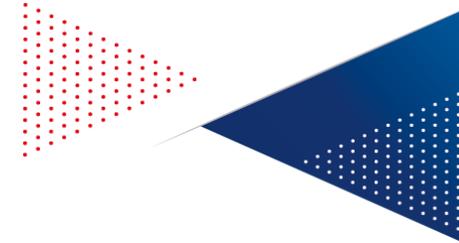
346H  
MSP

*Exemple pour un stagiaire ayant en charge une équipe U13 à l'année*

<u>U7</u>	<u>U9</u>	<u>U11</u>	<u>U13</u>	<u>U15</u>	<u>U17/U19</u>	<u>UC4</u>	<u>Arbitrage</u>
<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>185h</u> <u>20 séances</u> <u>10 matchs</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>9h</u> <u>3 séances</u>	<u>97h</u>	<u>19h</u>

***Responsabilité d'une équipe de Foot à 5, 8 ou 11 ou Futsal***

# SEMAINE TYPE DE FORMATION (EXEMPLE)



Sites de Ploufragan  
et Montgermont

HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	Bloc 1 : Projet Associatif	Bloc 3 : Projet Associatif	Analyse des pratiques	La connaissance du U7 et du jeu	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau
	10h30 – 12h30			Guide projet + journal de bord	Séance cadre U7	MSP Stagiaires
12h30 – 14h00		DÉJEUNER				
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	Bloc 2 : Projet Associatif	Bloc 4 : Projet Associatif	Bloc 1 : Module initiation GDB	La démarche pédagogique	Bloc 1 : Module initiation GDB
	15h45 – 18h00				MSP Stagiaires	
					L'entraînement des U7	
	35h	7h	8h	4h ou 8h	8h	4h ou 8h

# EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB (EXEMPLE)

Sites de Ploufragan  
et Montgermont

HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00		Administration	Technique	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h30							
12h30 – 14h00		DÉJEUNER						
APRÈS- MIDI	14h00 – 15h30	Administration	Technique	Organisation et animation pédagogique	Technique	Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
	15h30 – 17h30					Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h			Optionnelle		Optionnelle		
35h		3h30	7h	7h	7h	3h30	7h	

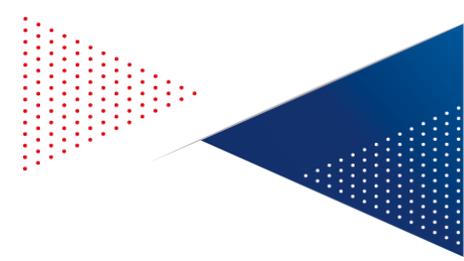
# EMPLOI DU TEMPS TYPE (EXEMPLE)

Sites de Brest  
et Lorient



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00	Bloc 1 : Projet Associatif	La connaissance du U7 et du jeu		Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h00		L'accueil des U7 et organisation d'un plateau		Organisation et/ou animation pé dagogique			
12h00 – 13h30		DÉJEUNER						
APRÈS-MIDI	13h30 – 16h30	Séance cadre U7	MSP Stagiaires	Organisation et animation pédagogique		Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
						Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h		Optionnelle		Technique	Optionnelle		
35h		6h30	6h30	4h	7h	4h	7h	20h

# FICHE DE POSTE (EXEMPLE)



Agent de développement sportif qui aura pour missions de **concevoir**, **coordonner** et **piloter** les projets de développement au sein du club.  
Il devra mener des actions aussi bien **sportives qu'administratives**.

## MISSIONS PRINCIPALES

### Missions administratives

- Participer à la gestion administrative du club
- Gérer les inscriptions, le suivi des licences et les cotisations
- Participer à l'élaboration et au suivi des dossiers de financement

### Missions sportives

- Préparer et animer des séances pédagogiques pour le U8/U11 et U12/U15
  - Mettre en place des activités sportives
  - Assurer le relationnel pédagogique avec les parents

### Missions de développement

- Augmenter le nombre de licenciés
- Développer de nouvelles sources de financement : partenariats, actions de promotion, ...
- Gestion administrative et financière des projets et évaluations

## SAVOIRS-ETRE

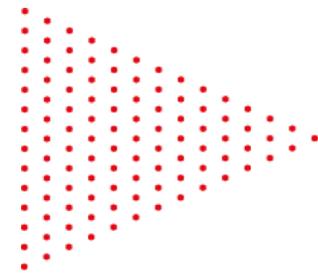
**Être dynamique, organisé et polyvalent**

**Avoir des capacités de communication**

**Être capable de travailler en équipe,  
bon sens du relationnel**

**Faculté d'adaptation et prise d'initiative**

# 02 *bis*



## Le BEF en apprentissage

Christophe COUE  
CTRC Formation

# Brevet d'Entraîneur de Football

*Apprentis intégrés à la session BEF classique, soit 24 stagiaires au total (6 à 8 apprentis, selon les résultats obtenus aux tests de sélection)*

- **Le métier de l'apprenti entraîneur :**

- Mettre en œuvre le projet sportif du club ou de la structure
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

- **Rythme de l'alternance :**

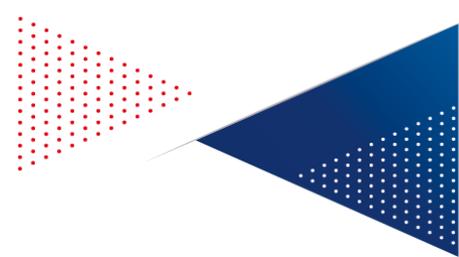
- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation
- 2 stages d'observation en structures autres que celles du club employeur

## **Titre à Finalité Professionnelle de niveau 5 inscrit au RNCP**



**Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS**

# PREREQUIS BEF



## PRÉREQUIS

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus
- Être licencié(e) à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours

Et

- Être titulaire du BMF

Ou

- Être ou avoir été joueur/se au niveau national en Ligue 1, Ligue 2, D1 ou D2 féminine, N1, N2, N3, CFA, CFA2 ou D1 Futsal pendant 100 matches en séniors

Ou

- Être titulaire du BEES 1° option Football

Ou

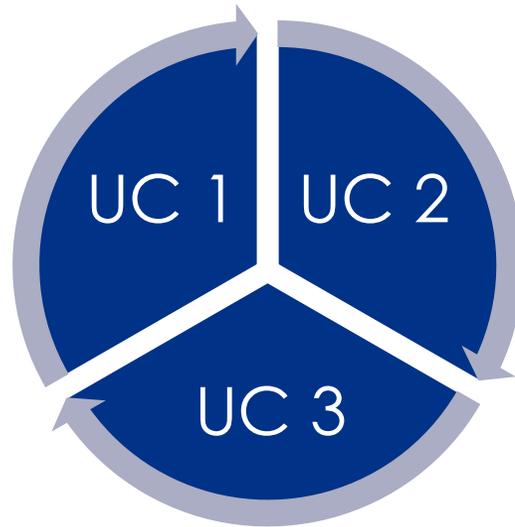
- Être titulaire du BPJEPS, mention « football »

**Retour des dossiers de candidature : Samedi 30 Avril 2022**

**Tests de sélection : Mardi 17 Mai 2022**

# 3 Unités Capitalisables

Etre capable de mettre en œuvre le **projet sportif** dans un club ou une structure de football au minimum de **niveau régional** (U15 à Séniors)



Etre capable **d'entraîner, en sécurité** une équipe au minimum de **niveau régional** (U15 à Séniors)

Etre capable de **diriger une équipe** au minimum de **niveau régional** (U15 à Seniors)

# BEF EN APPRENTISSAGE

BEF  
254h

Positionnement : 8h

UC 1 : 44h30

UC 2 : 144h30

UC 3 : 29h

Certification : 24h

Réunion bilan : 4h

Options  
Complémentaires -  
Part fixe - 32h00

2 Stages en immersion en structures  
autres que sa structure employeur –  
2 X 16h soit 32h

Options  
Complémentaires -  
Part variable - 56h00

Renforcements en fonction du profil du  
candidat :

CFPP – 32h  
CFEGB - Initiation – 16h  
CFEGB - Entraînement - 16h  
CEGB N1 – 24h  
Futsal Base – Initiation – 16h  
Futsal Base - Entraînement - 16h  
Habilitation tutorale – 8h  
Module Formateur N1 – 8h

350h en  
structures

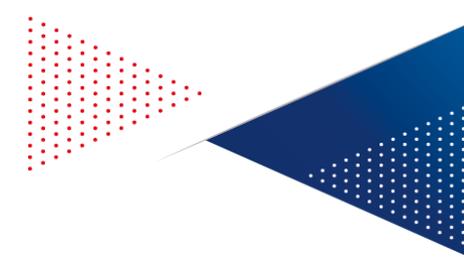


50h de FOAD

400 h  
Formation

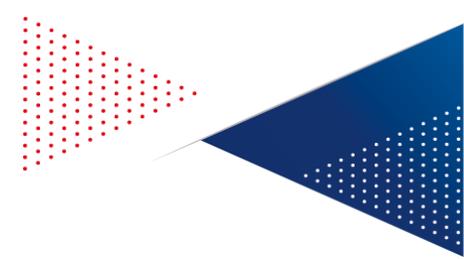
360 h  
MSP

# SEMAINE TYPE DE FORMATION (EXEMPLE)



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	8h30 – 10h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil / Inclusion</li> <li>- Carnet de l'entraîneur</li> <li>- Projet Sportif</li> </ul>	- Observation de match et de jeu	Pédagogie terrain	Récupération et ré-athlétisation	Retours MSP
	10h30 – 12h30		Pédagogie terrain	Connaissance de soi	Pédagogie terrain	Apports théoriques et Préparation athlétique du footballeur
12h30 – 14h00		<b>DÉJEUNER</b>				
<b>APRÈS-MIDI</b>	14h00 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des pratiques</li> <li>- La formation éducateurs</li> </ul>	- Prise en compte du GB dans la séance	- Conditions du BEF et statuts éducateurs	- Programmation de l'entraînement	
	15h45 – 18h30	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	
35h		7h	8h	8h	8h	4h

# EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB (EXEMPLE)



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00		Administration	Technique	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h30							
12h30 – 14h00		DÉJEUNER						
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	Administration	Technique	Organisation et animation pédagogique	Technique	Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
	15h30 – 17h30					Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h			Optionnelle		Optionnelle		
35h		3h30	7h	7h	7h	3h30	7h	

# FICHE DE POSTE (EXEMPLE)

Agent de développement sportif qui aura pour missions de **concevoir**, **coordonner** et **piloter** les projets de développement au sein du club.  
Il devra aussi mener des actions **sportives** .

## MISSIONS PRINCIPALES

### Missions administratives

- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

### Missions sportives et de développement

- Mettre en œuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ;
  - Entraîner une équipe au minimum de niveau régional ;
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage ;
  - Diriger une équipe au minimum de niveau régional

## SAVOIRS-ETRE

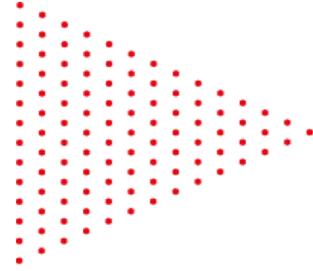
**Être dynamique, organisé et polyvalent**

**Avoir des capacités de communication**

**Être capable de travailler en équipe,  
bon sens du relationnel**

**Faculté d'adaptation et prise d'initiative**

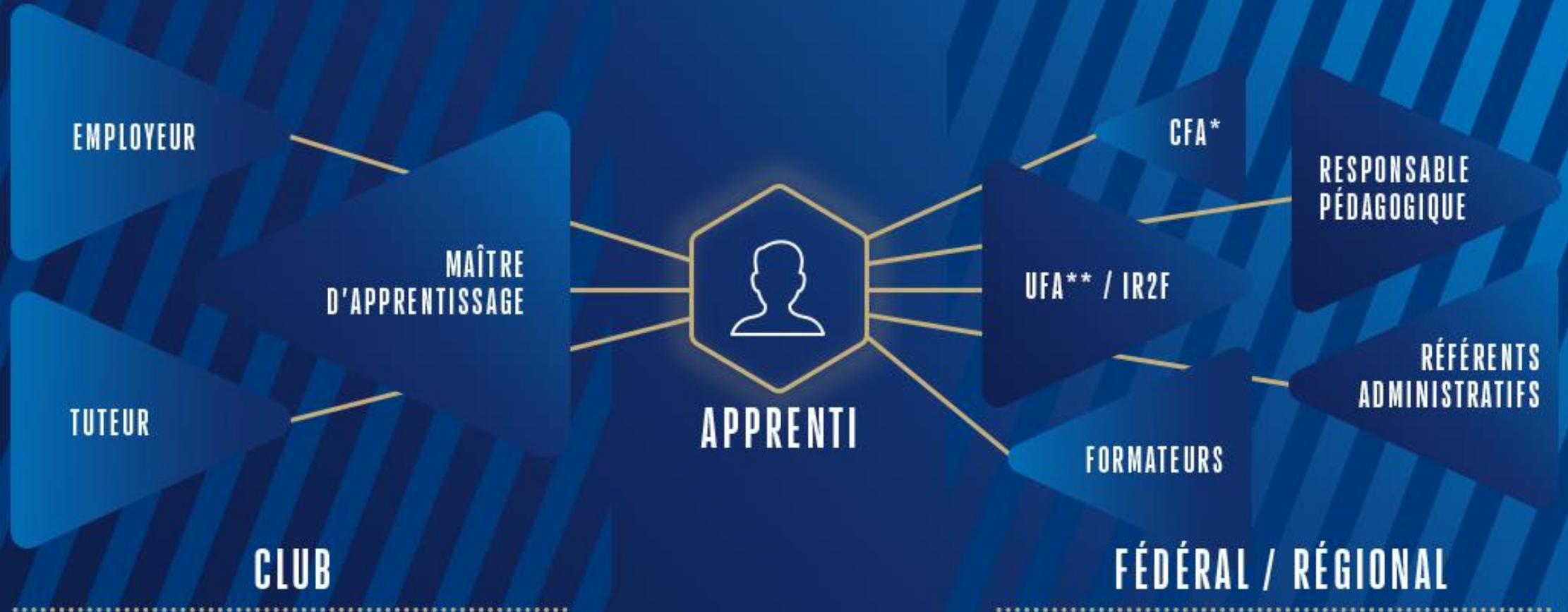
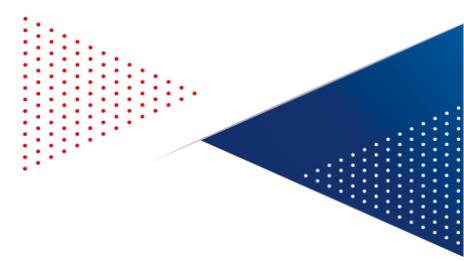
# 03



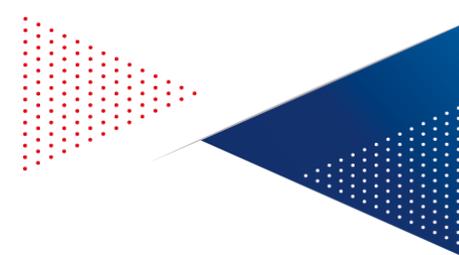
## Les différents acteurs de l'apprentissage

Vincent CHEVALIER  
IFF

# Acteurs de l'apprentissage



# Répartition des missions CFA / UFA



## CFA des Métiers du Football

- **Accompagnement RH** des apprentis et des employeurs
- Edition des **contrats** (CERFA)
- Suivi des **conventions** CFA / Employeurs
- Suivi de l'**employabilité**
- Edition des **cartes d'étudiants** des métiers
- Veille réglementaire sur le **droit social**

6 personnes

## UFA IR2F – Ligue de Bretagne de Football

- **Accueil** des apprentis et des employeurs
- **Organisation pédagogique** en présentiel et à distance
- **Gestion administrative** des sessions
- **Relais du CFA** sur l'accompagnement RH

4 personnes

# Missions Employeur

## Employeur

- **Accompagner** l'apprenti sur le projet club
- **Accueillir et intégrer** l'apprenti dans la structure
- **Encadrer** les différentes missions administratives et pédagogiques de l'apprenti
- **Assurer** le suivi formation/entreprise

# Témoignage d'un apprenti



*Benjamin MAHE, apprenti BMF - 2021/2022*

➤ **Le choix de l'apprentissage :**

"Afin d'avoir la possibilité de me consacrer à 100% sur le BMF, avec le confort d'un salaire pour faire cela."

➤ **L'année de formation en tant qu'apprenti :**

"Une expérience à vivre sous plusieurs points : 10 semaines en groupe - un suivi pédagogique compétent - une ouverture d'esprit autour du football."

➤ **L'après contrat d'apprentissage :**

"CDI 35h dans le club ou j'ai effectué le BMF Apprentissage + BEF avec les seniors du même club. "

# Témoignage d'un club



## *GSI PONTIVY, club employeur d'apprenti BMF - 2021/2022*

### ➤ **Le choix du contrat d'apprentissage :**

"Il s'agissait de Yoann LE GAL, nous avons choisi qu'il effectue un BMF apprentissage afin qu'il puisse continuer à se former tout en étant disponible et présent pour intervenir au niveau des jeunes au club. L'intérêt financier pour le club et Yoann ainsi que l'emploi du temps (3-4 semaines au club / 1 semaine en formation) était la solution idéale pour nous. De plus cette année d'apprentissage a permis d'évaluer « l'employabilité » de Yoann."

### ➤ **L'année avec un apprenti :**

"L'année s'est très bien passée, on n'a rencontré aucune difficulté. Yoann a réussi parfaitement à jongler entre son activité en club et sa formation à Ploufragan."

### ➤ **La pérennisation du poste :**

"Yoann ayant prouvé tout ce qu'il pouvait apporter à notre structure, le club lui a proposé un CDI à la fin de son apprentissage, qu'il a accepté."

# Témoignage d'un club



## *CS MERDRIGNAC, club employeur d'apprenti BMF - 2021/2022*

### ➤ **Le choix du contrat d'apprentissage :**

"Le club a fait le choix de mettre en place un BMF par apprentissage afin de travailler à structurer et professionnaliser le club. Le CSM visait la labellisation du club. [...] L'apprenti bénéficie d'une formation et de compétences reconnues par la FFF tant dans les savoirs faire que les savoirs-être. Le club a pu bénéficier de l'apport technique et financier des personnels travaillant dans ces différentes structures."

### ➤ **L'année avec un apprenti :**

"L'année de formation de l'apprenti a été très prolifique car le club était en pleine mutation. L'apprenti a pu participer à la construction du club et apporter ses connaissances et nous informer des innovations du fait de ses allers-retours sur son lieu de formation qui ont confirmé nos orientations futures par ce qu'il vivait dans sa formation."

### ➤ **La pérennisation du poste :**

"Le Club Sportif merdrignacien a décidé d'embaucher un salarié à plein temps car l'ambition du club est vouloir s'inscrire dans la durée, offrir une pratique de qualité tout en continuant d'accueillir de nouveaux licenciés. [...] Grâce à cet emploi, l'objectif sera pour le club de dynamiser les actions entreprises, de rassurer les éducateurs et les dirigeants bénévoles, d'aider le club dans ses tâches administratives et de poursuivre le développement du football chez nos jeunes pour permettre la pratique du football pour tous."

**"Le Club Sportif de Merdrignacien remercie tous les professionnels (District, Ligue de Bretagne, l'IR2F, la FFF, [...]) qui l'ont aidé à mettre en œuvre son projet de professionnalisation."**

# Le Contrat d'apprentissage

Relation de travail Employeur ↔ Apprenti

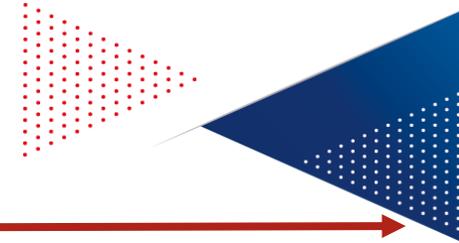
## Contrat de travail fourni par le CFA :

- Contrat type [CERFA \(CDD\)](#) de 12 mois
- Composé de 6 rubriques :
- L'employeur
  - L'apprenti
  - Le maître d'apprentissage
  - Le contrat (prise d'effet, durée, rémunération, avantages en nature le cas échéant)
  - La formation
  - Les pièces justificatives

⇒ Guide employeur fourni par le CFA et spécifique aux diplômes du football

Signature  
au 30 juin 2022  
maximum

# Modalités administratives



## Accompagnement de l'UFA et du CFA



Etapes administratives à respecter lors de l'embauche d'un apprenti	CFA	Chèque Emploi Associatif	Impact Emploi	Société de paie
1. Rédiger le contrat	X			
2. Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche		X	X	X
3. Adhérer auprès d'une mutuelle			X	X
4. Adhérer auprès d'une caisse de retraite			X	X
5. Adhérer à un Service de Santé au Travail et prévoir une visite médicale				X
6. Etablir un Bulletin de paie		X	X	X
7. Transmettre mensuellement la Déclaration Sociale Nominative aux organismes de protection sociale		X	X	X
Coût	Gratuit	Gratuit	Payant	Payant

# 04

## Aides

Vincent CHEVALIER  
IFF



# Aides financières à destination de l'employeur

## Aide unique à l'apprentissage



- **4 125€** pour les apprentis **BMF**
- Employeurs de – **250 salariés**
- Aide versée tous les mois après transmission de la **DSN**

## Aide à la fonction maître d'apprentissage



Un forfait de **115 euros par mois** pendant 12 mois

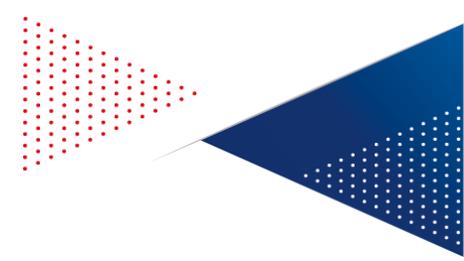
NB – Situation concernant l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis

→ **L'aide exceptionnelle de 8 000€ pour l'embauche d'un apprenti (BMF ou BEF) majeur prendra fin au 30 juin 2022 (5 000€ pour un apprenti mineur)**

→ Il est possible qu'un nouveau dispositif d'aide voit le jour mais nous n'avons aucune visibilité pour le moment

→ Un contrat signé avant le 30 juin 2022 et débutant en juillet / août pourra bénéficier de l'aide

# Aides financières à destination de l'employeur et des apprentis



## Aide au permis

Une aide de **500 €** au financement du **permis de conduire** pour l'apprenti



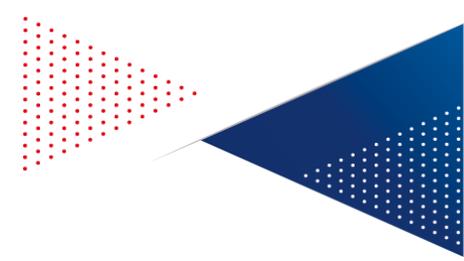
## Aide pour le financement des frais annexes à la formation

Les **frais annexes** à la formation (hébergement, restauration) peuvent être pris en charge partiellement par votre **Opérateur de Compétences (OPCO)**

+

**FAFA Formation** en fonction des règles en vigueur

# « 1<sup>er</sup> équipement » à destination des apprentis

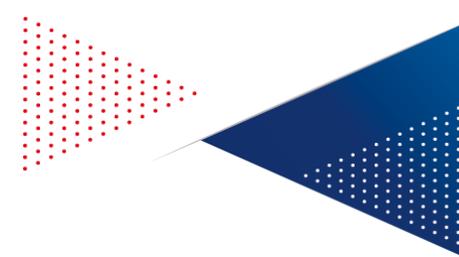


## Le CFA fournit à chaque apprenti :

- 1 kit **informatique** (tablette, pack office)
- 1 kit vestimentaire **Nike** (parka, survêtement, polo, tablette terrain, chrono etc.)



# Autres aides financières à destination des apprentis



## Mobili jeune :

- Cumulable avec les APL
- Revenu inférieur ou égal à 100% du SMIC brut
- 10 à 100 € max

## Loca Pass :

- Avance ou paiement du dépôt de garantie
- Se tient caution pour le locataire (garant)

## Aide régionale au déplacement :

- Sur le réseau Breizhgo
- Pour tous les jeunes de moins de 26 ans
- <https://m.ter.sncf.com/bretagne/abonnements/tous-les-abonnements/abonnements-ter>

## Aide au logement

## Prime d'activité

Plus d'informations à propos des aides sur le site : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil>

# RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

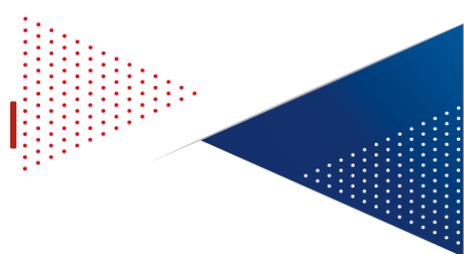
Voici les salaires bruts mensuels minima calculés à partir du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2022

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€

- Les **majorations de salaire**, liées au passage d'une **tranche d'âge à une autre**, prennent effet à compter du **premier jour du mois suivant** le jour où l'apprenti atteint 18 ans ou 21 ans ou 26 ans.
- Une **majoration de 15 points** lorsque l'apprenti s'inscrit pour un **diplôme de même niveau** que celui précédemment obtenu ET si cette qualification est en **rapport direct** avec celle précédemment obtenue (*exemple : pour le BMF, obtention du BPJEPS l'année passée*)

# RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'APPRENTI

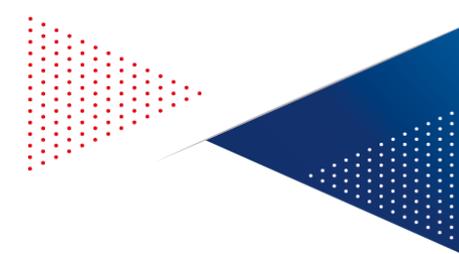
## au 1<sup>er</sup> janvier 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€	<b>Avantages complémentaires*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide au permis de conduire</li> <li>○ Kit informatique/vestimentaire</li> <li>○ Carte étudiant</li> </ul>
Estimation Cotisations sociales	2€	2€	3€	45€	<b>Coûts supplémentaires*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mutuelle (prise en charge de 50% par l'apprenti chaque mois)</li> <li>○ Hébergement et restauration</li> <li>○ Abonnement transport en commun (maximum 50% pris en charge par l'apprenti)</li> </ul>
Salaire Net/mois	430,84€	687,34€	847,65€	1 558,12€	
Salaire Net/an	5 170€	8 248€	10 171,8€	18 697,44€	

\*sous réserve de répondre aux conditions

# RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR au 1<sup>er</sup> juillet 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
<b>Salaire brut</b> + Estimations charges sociales (Hors Alsace-Lorraine)	432,84€ + 10€	689,34€ + 10€	849,65€ + 15€	1 603,12€ + 45€	<b>Coûts complémentaires*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mutuelle (sauf cas d'exonération) – prise en charge de l'employeur de 50%</li> <li>○ Hébergement et restauration</li> <li>○ Médecine du travail : 100 €/an (estimation)</li> </ul>
- Aide employeur BMF (sous réserve de signature avant le 30 juin 2022)	416,67€	666,66€	666,66€	666,66€	<b>Aides complémentaires*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide AFDAS : hébergement et restauration</li> <li>○ FAFA Formation : (en fonction des règles en vigueur)</li> </ul>
Estimations Reste à charge mensuel	26,17€	32,68€	197,99€	981,46€	
Estimations Reste à charge annuel	314,04€	392,16€	2 375,88€	11 777,52€	

\*sous réserve de répondre aux conditions

# Frais annexes: Restauration & Hébergement



**Interne (repas + nuitées) : 2957,60 €**

**ou**

**Externe (déjeuner) : 793,77 €**

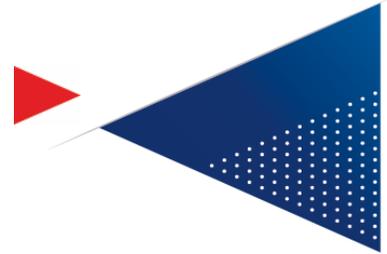
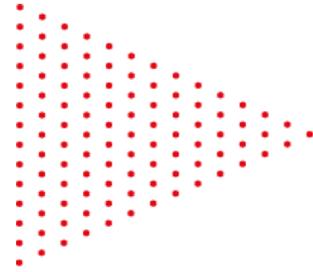


**Sites de Montgermont,  
Brest et Lorient :**

**Pas de restauration et  
d'hébergement proposés**

# 05

## Démarches



# Vous êtes intéressés par l'apprentissage ?

## Apprenti

### Etape 1

Inscrivez-vous aux tests de sélection en renvoyant votre **dossier de candidature complet**

### Etape 2

Une fois les tests d'entrée réussis, trouvez un employeur intéressé et signez le contrat d'apprentissage édité par le CFA

## Employeur

Transmettez à la Ligue une [fiche de dépôt d'annonce](#) qui sera diffusée sur le site internet de la Ligue.

Dossiers de candidatures disponibles sur le site de la Ligue de Bretagne :  
[Cliquez-ici !](#)

**Date limite de retour des dossiers :**  
BEF App. : Le samedi 30 avril 2022  
BMF App. : Le samedi 21 mai 2022

# Les tests de sélection

Une fois que vous avez candidaté au BMF ou au BEF en Apprentissage, l'IR2F vous convoque aux tests de sélection :

## 1- Epreuve écrite

Rédaction en réponse à un sujet donné  
(parcours, motivations...)

**45 minutes**

## 2 - Epreuve orale

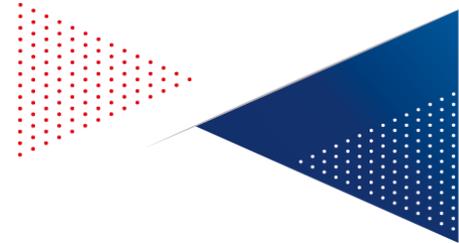
Entretien face à un jury  
(basé sur le support écrit)

**20 minutes**

**Seuls les candidats obtenant la moyenne peuvent être admis en formation, sous réserve de places disponibles. En fonction des résultats, certains pourront, le cas échéant, figurer sur une liste complémentaire confidentielle.**

**Selon la note obtenue, le candidat pourra être positionné sur une promotion autre que son / ses premiers(s) choix. S'il ne souhaite pas l'intégrer, la place sera attribuée à un candidat figurant sur la liste complémentaire.**

# Contacts utiles LBF



**IR2F**  
Institut Régional de Formation du Football



**Maryon ORAIN**

Responsable Administrative IR2F

Tel : 02.99.35.44.62

Mail : [morain@footbretagne.fff.fr](mailto:morain@footbretagne.fff.fr)



**Christophe COUE**

CTR Formation

Tel : 06.76.12.42.47

Mail : [ccoue@footbretagne.fff.fr](mailto:ccoue@footbretagne.fff.fr)



**Yvan LE COCQ**

CTR Formation

Tel : 07.86.50.77.28

Mail : [ylecocq@footbretagne.fff.fr](mailto:ylecocq@footbretagne.fff.fr)



**Nicolas WACOGNE**

Formateur IR2F

Tel : 06.72.43.70.86

Mail : [nwacogne@footbretagne.fff.fr](mailto:nwacogne@footbretagne.fff.fr)

# Contacts utiles CFA



Chargé de mission CFA

Vincent CHEVALIER



CENTRE DE FORMATION  
DES APPRENTIS  
DES MÉTIERS DU FOOTBALL



Référente administrative du CFA

Julie FONTAINE

[cfa.iff@fff.fr](mailto:cfa.iff@fff.fr)  
01.44.31.77.00



CFA DES MÉTIERS  
DU FOOTBALL

**MERCI**